

Immobilier et Défisicalisation

Comprendre les principaux dispositifs actuels et à venir de la défiscalisation immobilière selon la dernière loi de finance

Formation fiscale

N° C02

Intervenant

Un formateur consultant Avocat

Effectif Maximum

15 participants

Pré-requis

Connaître les bases de la défiscalisation immobilière

Public visé

Agents immobiliers - Promoteurs
Gestionnaires de patrimoines

Durée

Une journée (7 heures)
9h00 -13h00 et 14h00 -17h00

Tarif

450€ HT par participant
(Frais de déjeuners et collations
25€HT inclus) TVA 19,60%

Lieux et Dates

- **Aix en Provence**, le 15 décembre 2008
- **Paris**, le 12 janvier 2009
- **Strasbourg**, le 2 février 2009
- **Lyon**, le 18 mai 2009
- **Nantes**, le 9 juillet 2009

Points forts

Face à face pédagogique entre le formateur et les stagiaires. Alternance d'exposés théoriques / exemples pratiques.

Le formateur est un Avocat en droit des sociétés.

Il a une approche pratique des textes de lois. Il intervient depuis quelques années en formation continue avec une approche pédagogique plébiscitée par les stagiaires. Un document sera remis à chacun des participants

Inscriptions

04 91 07 02 52

ou sur notre site internet pré-inscription en ligne :

www.sirius-formation.com

● Objectif

- Maîtriser les principes généraux de la fiscalité immobilière
- Connaître les principaux régimes de défiscalisation immobilière
- S'initier à la stratégie de défiscalisation

● Programme

Introduction

- **Définition de la défiscalisation immobilière**
 - Principes généraux
 - Réduction d'impôt / déduction

Droit commun et déficit foncier

- **Le réel d'imposition (défisicalisation classique)**
- **Le micro foncier**
- **Les plus values immobilières**

Vue d'ensemble des déclarations 2044 /2044S + cas pratiques

Dérogations au régime de droit commun

- **Dispositifs en vigueur (étude approfondie)**
 - Régime Robien
 - Régime Borloo

Cas pratiques

- **Dispositifs réhabilitatifs (approche succincte)**
 - Dispositif Malraux
 - Monuments historiques
 - Lois Demessine

- **Locations meublées et BIC (approche succincte)**

- Rappel : régime fiscal BIC
- La location meublée
- Les différentes catégories de loueurs en meublé

Cas pratiques

- **Les outils accessoires**

- La société Civile Immobilière (régime juridique et fiscal)
- Le démembrement de propriété

- **Conclusion**

Sirius Formation Sarl

50, Avenue des Caillols - 13012 Marseille - Tél. : 04 91 07 02 52 - Fax : 04 91 68 42 33 - Email : sirius.formation@wanadoo.fr - Web : www.sirius-formation.com
S.A.R.L. au capital de 7 700 Euros - RCS Marseille : B 440 230 993 - Siret : 440 230 993 00030 - Code APE : 85.59A